

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 28 DÉCEMBRE 2019



Rapport de l'auditeur indépendant.....	3
États financiers	
Résultats consolidés	6
Évolution des soldes de fonds consolidée.....	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée.....	9
Notes complémentaires	10
Annexe consolidée.....	24

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 28 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et l'annexe consolidée.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 28 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 28 décembre 2019 et 29 décembre 2018 sont présentées aux notes 3 et 18. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brossard
Le 8 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

Résultats consolidés

pour l'exercice
terminé le
28 décembre 2019

			2019	2018
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
→ Produits				
Contributions	10 430 629	2 276 190	12 706 819	12 533 380
Contributions du pool (note 4)		416 169	416 169	414 925
Contributions – abattoirs	208 085	208 083	416 168	414 925
Service de gestion des risques du marché		599 724	599 724	310 979
Magazine <i>Porc Québec</i>	101 305		101 305	120 303
Subventions du gouvernement provincial	182 622	45 537	228 159	621 072
Intérêts et autres revenus de placements (note 5)	367 447	227 279	594 726	468 708
Autres	44 585	91 651	136 236	170 412
	11 334 673	3 864 633	15 199 306	15 054 704
→ Charges				
Instances décisionnelles	759 476	54 895	814 371	704 899
Administration des syndicats	424 631		424 631	426 164
Contributions et frais d'affiliation	1 592 760		1 592 760	1 516 654
Contributions – Union des producteurs agricoles	964 896		964 896	1 033 729
Direction générale	1 145 396		1 145 396	1 146 447
Communications et vie associative	605 072		605 072	466 794
Affaires économiques et agroevironnement	563 281		563 281	597 999
Assurance de la qualité	1 017 171		1 017 171	1 104 057
Recherche	379 934		379 934	412 890
Marketing	3 343 458		3 343 458	3 082 904
Mise en marché		2 028 648	2 028 648	2 179 282
Technologies de l'information		1 316 791	1 316 791	1 189 525
Service de gestion des risques du marché		374 455	374 455	729 694
Étude du coût de production	199 301		199 301	292 273
Magazine <i>Porc Québec</i>	152 800		152 800	157 775
	11 148 176	3 774 789	14 922 965	15 041 086
Excédent des produits par rapport aux charges découlant des activités	186 497	89 844	276 341	13 618
Autres éléments				
Pertes (gains) non réalisées sur les placements (note 8 (a))	(439 538)	(170 931)	(610 469)	568 150
Pertes (gains) non réalisées sur instruments financiers dérivés		193 555	193 555	(125 480)
	(439 538)	22 624	(416 914)	442 670
→ Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	626 035	67 220	693 255	(429 052)

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidée

pour l'exercice
terminé le
28 décembre 2019

			2019	2018
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8 210 239	2 977 497	11 187 736	11 616 788
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	626 035	67 220	693 255	(429 052)
Solde à la fin	8 836 274	3 044 717	11 880 991	11 187 736

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice
terminé le
28 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
→ Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	693 255	(429 052)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	99 371	88 794
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		216
Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés	193 555	(125 480)
Intérêts réinvestis	(291 912)	(197 015)
Avantages sociaux futurs	(55 197)	(41 636)
Variation de la juste valeur des placements	(610 469)	568 150
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	2 375 628	(719 747)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 404 231	(855 770)
→ Activités d'investissement		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	1 599 277	(900 701)
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	12 485	(18 299)
Placements	(3 731 021)	(6 710 281)
Cession de placements	4 404 350	6 591 264
Immobilisations corporelles	(92 910)	(46 719)
Variation nette des autres éléments d'actif	(3 251)	(21 551)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 188 930	(1 106 287)
→ Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 725 000)	675 000
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 868 161	(1 287 057)
Encaisse (découvert bancaire) au début	(1 277 471)	9 586
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	590 690	(1 277 471)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Situation financière consolidée

au
28 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
→ Actif		
Court terme		
Encaisse	590 690	
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 19)	496 517	2 095 794
Comptes clients et autres créances (note 7)	5 765 869	8 983 298
Frais payés d'avance	49 694	48 234
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)	316 687	1 076 507
	7 219 457	12 203 833
Long terme		
Placements (note 8)	15 898 678	15 669 626
Immobilisations corporelles (note 9)	165 788	172 249
Autres éléments d'actif (note 10)	325 242	321 991
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	17 790	30 275
	23 626 955	28 397 974
→ Passif		
Court terme		
Découvert bancaire		1 277 471
Emprunt bancaire (note 11)		2 725 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	11 138 000	11 978 341
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 19)	254 029	820 294
	11 392 029	16 801 106
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 13)	353 935	409 132
	11 745 964	17 210 238
→ Soldes de fonds (note 14)		
Investis en immobilisations	165 788	172 249
Affecté	3 003 730	2 967 551
Non affecté	8 711 473	8 047 936
	11 880 991	11 187 736
	23 626 955	28 397 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

1 → Statuts, objectifs de l'organisme et date de fin d'exercice

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

2 → Modification comptable

Le 30 décembre 2018, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du

Manuel de CPA Canada – Comptabilité, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3 → Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent trois fonds, dont deux sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ces activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de Mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 18.

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et l'annexe consolidée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la

direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produit du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonctions : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, communications et vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de

NOTES COMPLÉMENTAIRES

l'information, service de gestion des risques du marché, étude du coût de production et magazine *Porc Québec*.

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentés distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les clés de répartition sont les suivantes :

- Loyer, frais informatiques, téléphone : au prorata du nombre d'employés des diverses fonctions;
- Salaires du service de la comptabilité et charges administratives : au prorata des charges totales des diverses fonctions.

Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Pertes non réalisées sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

4 → Contributions du pool

Le pool a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	2019	2018
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 229 395 335	1 094 435 484
Paiements aux éleveurs	1 227 257 368	1 092 722 720
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 16 612 224 \$ (19 154 594 \$ en 2018)	1 721 798	1 297 839
	1 228 979 166	1 094 020 559
	416 169	414 925
Contributions pour les frais de surveillance du classement	416 169	414 925

5 → Intérêts et autres revenus de placements

	2019	2018
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur des placements	(4 048)	(108 877)
Intérêts	250 984	220 491
Distributions	347 790	357 094
	594 726	468 708

6 → Informations sur les résultats consolidés

	2019	2018
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	79 852	94 298
Amortissement des immobilisations corporelles	99 371	88 794
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		216

7 → Comptes clients et autres créances

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients (a)	5 636 899	8 698 008
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	8 748	11 502
Taxes à la consommation à recevoir	40 028	179 490
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	80 194	94 298
	5 765 869	8 983 298

(a) Au 28 décembre 2019, un des clients représente 64 % du total des comptes clients (67 % au 29 décembre 2018).

8 → Placements

	2019	2018
	\$	\$
Obligations		
Fédérales, portant intérêt au taux de 2,35 % (2,35 % en 2018), échéant en mars 2028	384 852	292 117
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 2,4 % à 3,5 % (2,4 % à 3,5 % en 2018), échéant de juin 2025 à juin 2049	898 126	992 430
Municipales, portant intérêt à des taux variant de 2,2 % à 3,5 % (1,8 % à 2,75 % en 2018), échéant de janvier 2021 à juin 2046	840 018	1 976 653
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,97 % à 6,63 % (1,97 % à 6,63 % en 2018), échéant de septembre 2020 à juin 2108	1 314 449	1 334 927
Fonds à revenus fixes canadiens	5 054 358	4 641 024
Fonds à revenus fixes mondiaux	3 173 741	2 763 201
Placements sous forme de billets remboursables, 5 % conditionnel à ce que l'indice de référence soit supérieur à -32,5 %, échéant de 2023 à 2024, remboursables avant l'échéance à condition que l'indice de référence soit supérieur à 15 %	752 532	677 983
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 2,35 % à 4,6 % (2,35 % à 2,9 % en 2018), échéant de janvier 2020 à septembre 2021	2 103 343	1 718 042
Fonds d'actions privilégiés	1 071 174	984 061
Fonds d'obligations	306 085	289 188
	15 898 678	15 669 626

Les surplus incluent un effet cumulatif des pertes non réalisées sur les placements totalisant 33 678 \$ (perte non réalisée de 644 147 \$ en 2018).

(a) Les pertes non matérialisées sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 28 décembre 2019.

9 → Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	103 548	98 488	5 060	6 905
Équipement de surveillance	24 715	24 308	407	499
Équipement informatique	787 421	664 126	123 295	141 879
Mobilier et équipement de bureau	177 566	140 540	37 026	22 966
	1 093 250	927 462	165 788	172 249

10 → Autres éléments d'actif

	2019	2018
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	297 062	301 216
Autres	28 180	20 775
	325 242	321 991

11 → Facilités de crédit

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (3,95 %; 3,95 % au 29 décembre 2018) et est renégociable le 30 novembre 2020. Il est garanti par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 28 décembre 2019, l'emprunt bancaire est inutilisé (le solde utilisé de l'emprunt bancaire était de 875 000 \$ au 29 décembre 2018).

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 450 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises étrangères. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2020. Au 28 décembre 2019, l'emprunt bancaire est inutilisé (le solde utilisé de la facilité de crédit était de 75 462 \$ au 29 décembre 2018).

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 20 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 19). Pour tout solde inférieur à 2 500 000 \$, les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (3,95 %; 3,95 % au 29 décembre 2018). Pour un solde supérieur à 2 500 000 \$, les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % (4,45 %; 4,45 % au 29 décembre 2018). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2020. Au 28 décembre 2019, l'emprunt bancaire est inutilisé (le solde utilisé de la facilité de crédit était de 1 850 000 \$ au 29 décembre 2018).

Au 28 décembre 2019, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 22 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures reliées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du Service de gestion des risques du marché (note 19) et par une sûreté sur valeurs mobilières de 5 000 000 \$ sur les valeurs mobilières, actifs financiers et autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte dédié auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

12 → Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	113 704	127 914
Autres	10 204 574	11 134 787
Salaires et vacances à payer	698 332	702 813
Avantages sociaux futurs	121 390	12 827
	11 138 000	11 978 341

Les sommes à remettre à l'État totalisent 149 289 \$ au 28 décembre 2019 (140 226 \$ au 29 décembre 2018).

13 - Avantages sociaux futurs

Régime interentreprises

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 298 338 \$ (304 568 \$ en 2018) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	2019	2018
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	492 200	438 834
Montants à récupérer d'employés	(16 875)	(16 875)
	475 325	421 959
Portion court terme des avantages sociaux futurs, inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	121 390	12 827
	353 935	409 132

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 58 011 \$ (38 645 \$ en 2018). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 4 645 \$ (84 196 \$ en 2018).

14 → Évolution des soldes de fonds

2019

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	162 303	8 047 936	9 946	2 967 551	11 187 736
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(45 487)	671 522	(53 884)	121 104	693 255
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 985	(7 985)	84 925	(84 925)	
Solde à la fin	124 801	8 711 473	40 987	3 003 730	11 880 991

2018

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	184 489	8 192 103	30 051	3 210 145	11 616 788
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(49 307)	(117 046)	(39 703)	(222 996)	(429 052)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	27 121	(27 121)	19 598	(19 598)	
Solde à la fin	162 303	8 047 936	9 946	2 967 551	11 187 736

15 → Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental qui ne sont pas inscrits aux états financiers. Ces crédits s'élèvent à 1 002 705 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 3 912 822 \$ au fédéral et à 3 334 190 \$ au provincial qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs.

16 → Opérations conclues avec des apparentés

Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange :

	2019	2018
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	964 896	1 033 729
Services techniques	440 531	430 044
Loyers	305 636	309 272
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	94 500	70 000

17 → Ventilation des charges classées par fonction

Un montant de charges pour le loyer, les frais informatiques, le téléphone, les charges administratives ainsi que les salaires du service de la comptabilité de 1 031 628 \$ (1 014 384 \$ pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018) a été ventilé comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Direction générale	292 505	324 840
Communications et vie associative	69 516	20 528
Affaires économiques et agroenvironnement	56 297	50 995
Assurance de la qualité	65 084	77 530
Recherche	7 831	5 404
Marketing	159 980	150 405
Mise en marché	228 640	215 302
Technologies de l'information	128 102	133 831
Service de gestion des risques du marché	10 903	23 437
Étude du coût de production	12 770	12 112
	1 031 628	1 014 384

18 → Dérogation aux normes comptables

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	388 261	397 770
Débiteurs	60 474	101 709
Avances aux éleveurs	15 586 892	16 092 402
	16 035 627	16 591 881
Passifs		
Dettes bancaires	15 586 892	16 092 402
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	6 068	11 853
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	17 790	30 275
	15 610 750	16 134 530
Solde de fonds non affecté	424 877	457 351
	16 035 627	16 591 881
Résultats des activités		
Produits		
Administration	29 981	12 247
Intérêts	482 542	457 301
	512 523	469 548
Charges		
Administration du programme	122 917	129 968
Instances décisionnelles	1 632	1 446
Frais d'audit de dossiers	3 000	8 298
Frais d'intérêts	417 448	378 810
	544 997	518 522
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(32 474)	(48 974)
Solde de fonds au début	457 351	506 325
Solde de fonds à la fin	424 877	457 351

19 → Risques financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds d'obligations, en fonds d'actions privilégiées, en fonds à revenus fixes mondiaux et en fonds à revenus fixes canadiens. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés et les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée (CLD) concernant le prix du porc.

Au 28 décembre 2019, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 3 447 500 kilos de porc (9 598 300 kilos en 2018) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 165,62 \$ à 255,03 \$ (147,58 \$ à 236,02 \$ en 2018) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de janvier à décembre 2020. Au 28 décembre 2019, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisée à titre d'actif est de 34 038 \$ (754 317 \$ en 2018) et celle de ces contrats comptabilisée à titre de passif est de 252 049 \$ (92 100 \$ en 2018).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 3 193 323 kilos (8 799 782 kilos en 2018) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 88,17 \$ à 122,44 \$ (67,42 \$ US à 93,62 \$ US) (85,37 \$ à 116,54 \$ en 2018, soit 62,60 \$ US à 85,45 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2020. Au 28 décembre 2019, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisée à titre d'actif est de 204 946 \$ (actif de 313 838 \$ en 2018).

Risque de change

Au 28 décembre 2019, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 496 517 \$ (2 095 794 \$ au 29 décembre 2018).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le Service de gestion des risques du marché visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 28 décembre 2019, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, pour 7 600 000 \$ (19 100 000 \$ en 2018) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,7506 \$ US à 0,7665 \$ US (0,7405 \$ US à 0,7880 \$ US en 2018) qui viennent à échéance de mars à décembre 2020. Au 28 décembre, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisée à titre d'actif est de 77 703 \$ (passif de 728 194 \$ en 2018).

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 28 décembre 2019, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme pour 470 808 \$ (1 186 506 \$ en 2018) pour des dollars canadiens à un taux de 0,7614 \$ US (0,7384 \$ US en 2018). Au 28 décembre 2019, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif est de 1 980 \$ (actif de 8 352 \$ en 2018).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

20 - Engagements

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2022 et à verser une somme minimum de 396 137 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 170 677 \$ en 2020, à 200 460 \$ en 2021 et à 25 000 \$ en 2022.

De plus, l'organisme a signé une entente, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada afin de verser à l'organisme Canadian Swine Research and Development Cluster un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par Les Éleveurs de porcs du Québec. En 2019, cet engagement a représenté une charge de 174 973 \$ (174 234 \$ en 2018). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2023.

21 - Événements postérieurs à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'organisme a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

Annexe consolidée

pour l'exercice
terminé le
28 décembre 2019

2018

	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total
	\$	\$	\$
→ Produits			
Contributions	10 300 632	2 232 748	12 533 380
Contribution du pool		414 925	414 925
Contributions – abattoirs	207 463	207 462	414 925
Service de gestion des risques du marché		310 979	310 979
Magazine <i>Porc Québec</i>	120 303		120 303
Subventions du gouvernement provincial	145 872	475 200	621 072
Intérêts et autres revenus de placements	310 687	158 021	468 708
Autres	48 597	121 815	170 412
	11 133 554	3 921 150	15 054 704
→ Charges			
Instances décisionnelles	653 153	51 746	704 899
Administration des syndicats	426 164		426 164
Contributions et frais d'affiliation	1 516 654		1 516 654
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 033 729		1 033 729
Direction générale	1 146 447		1 146 447
Communications et vie associative	466 794		466 794
Affaires économiques et agroenvironnement	597 999		597 999
Assurance de la qualité	1 104 057		1 104 057
Recherche	412 890		412 890
Marketing	3 082 904		3 082 904
Mise en marché		2 179 282	2 179 282
Technologies de l'information		1 189 525	1 189 525
Service de gestion des risques du marché		729 694	729 694
Étude du coût de production	292 273		292 273
Magazine <i>Porc Québec</i>	157 775		157 775
	10 890 839	4 150 247	15 041 086
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	242 715	(229 097)	13 618
→ Autres éléments			
Perte non réalisée sur les placements	409 068	159 082	568 150
Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés		(125 480)	(125 480)
	409 068	33 602	442 670
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(166 353)	(262 699)	(429 052)